CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance. Le abonnement ne sera arrêté, 1° indépendamment que les arrérages ne seront payés, et à moins que celui qui voudra le faire cesser ne le demande, il en aurait connaissance par écrit au BUREAU de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, moyennant d'une piastre par parée de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à Parmée, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Tout abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'il indique quelque ville chargé de payer le prix convenu. Les lettres adressées au Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la

POUR LOUISVILLE, CINCINATI & PITTSBURG.

Le bateau à vapeur **OHIO**, capitaine Jesse Hall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,
28 mars No. 28, Nouvelle Levée.

A VENDRE.

Le bateau à vapeur **WALTER SCOTT**, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
10 fév

POUR LA HAVANE (passage seulement.)

Le brick espagnol **MANUELITA**, partira vendredi prochain. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, ou à

COURVAL, ACEBO & Co,
27 mars—3 No. 6, Nouvelle-Levée.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier **BOREAS**, capt. Baldwin, pourra recevoir 10 passagers dans la chambre, ayant de beaux aménagements, et partira dans 8 jours. S'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse à coton de la Levée, ou à

THEOD. NICOLET & CO,
26 mars No. 4, rue Toulouse.

POUR MARSEILLE.

Le navire **DUBLIN PACKET**, capitaine John R. Butler, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

A. QUERTIER & BOUTIN.
25 mars

POUR LE HAVRE.

Le packet la **CREGLE**, capitaine Page, partira le 10 du mois prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à

HAGAN, NIVEN & CO.
21 mars—7

POUR MATAMOROS.

La goélette HELEN MAR, (tirant peu d'eau) capitaine B. F. Dandy, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord vis à vis les magasins bleus, ou à

E. W. GREGORY.
19 mars—jl

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, **SARAH & CAROLINE**, capitaine Parker, peut recevoir 200 balles de coton. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
10 mars

POUR BALTIMORE.

Le brick **AMAZON**, très fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Hugg, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co.
15 mars rue Royale No. 117

POUR LIVERPOOL.

Le navire **HENRY**, doublé et chevillé en cuivre, de première classe, capitaine Nowell, a la plus grande partie de son chargement, et partira bientôt. Pour fret de 2,200 balles de coton, s'adresser à

L. OGDEN & Co.
18 mars rue Gravier, No. 60.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier de première classe **AUSTERLITZ**, capitaine Lyon, Hammond, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret de 2 à 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

FR. PERRET & GALLY,
18 mars rue Royale, No. 30

DEMANDE—Un bon navire pour transporter de 8 à 900 balles de coton à un port de la Baltique, s'adresser à

L. OGDEN & Co.
16 mars rue Gravier, No. 60

POUR LE HAVRE.

Le packet-bot **FLORIDA**, fin voilier doublé en cuivre, capitaine Moran, partira sous peu de jours, et peut recevoir 300 balles de coton, pour frêt et pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 76, ou à

L OGDEN & CO,
14 mars rue Gravier, No. 60.

POUR LE HAVRE.

Le brick neuf **BALTIMORE**, fin voilier, capitaine Snow, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, s'adresser à

J. H. BLANC,
5 mars rue Royal, No. 103

POUR TRIESTE (passage seulement.)

Le brick fin voilier, **WILLIAMS**, capitaine Hunter, partira sous peu pour ce port. Pour passage à Gibraltar ou Trieste, ayant de bons aménagemens, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,
6 mars rue Royale, No. 117

A FRETER.

La goélette **ECLIPSE**, du navire, capitaine Leidersdorff, de 330 tonneaux, est prête à recevoir un fret pour un port quelconque. S'adresser à

JULES LE BLANC,
4 mars rue Royale, No. 103.

POUR VERA-CRUZ.

La goélette mexicaine **TITAN**, capitaine Davis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

J. PRATS & FILS,
4 mars rue Ste. Anne, No. 52.

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain **GENERAL SANTA-ANNA**, est en chargement et sera bientôt expédié pour le dit port. Les marchandises expédiées par ce navire auront l'avantage de retirer 20 pour cent sur le montant des droits. Pour le complément du fret, ou pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
1 mars rue Toulouse, No. 27.

POUR LIVERPOOL.

Le navire **AMBASSADOR**, capitaine Upton, pourra prendre 250 balles de coton, pour le port ci-dessus.

LINCOLN & GREEN.
1 mars

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **BELLA-ANITA**, partira incessamment, il est très bien construit pour transporter des passagers, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
10 fév rue Toulouse, No. 27.

POUR BELIZE (Honduras.)

La goélette **GLEANER**, capitaine Jyrrel, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
12 fév rue Royale, No. 104.

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire **MARATON**, de première classe et doublé en cuivre, capitaine Eldridge; Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

J. OGDEN & Co.
11 fév rue Gravier, No. 72.

POUR TAMPICO:

Le brick mexicain **GENERAL SANTA-ANNA** ou **BELLO INDIO**, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complément du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
5 fév rue Toulouse, No. 27

A VENDRE OU A FRETER.

La barque **LOUISA**, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 363 tonneaux, s'adresser

HARRISON, BROWN & Co,
13 jan 17, rue Royale.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **GROTON**, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour fret de 2 à 300 balles coton ou passage, s'adresser à

FR. PERRET & GALLY,
14 fév rue Toulouse.

ON désire trouver à louer, une Maison de quatre appartemens. On donnera la préférence pour une située dans la rue St. Pierre à celle du Canal. S'adresser par écrit, en donnant les détails, à la boîte, No. 8 Post-Office.

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepôt, de 60 pieds de long, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

B. DUPUY.

A LOUER

Une maison en briques à trois étages, (*Face port*) située entre les rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser

14 fév T. NICOLET & Co.

RECU et à vendre par le soussigné : Cathéliçon de Potter W. AV garanti véritable; Farine d'orge et d'avoine de Robinson; Briquets de Lucifer; Pâte de jujubes; Magnésie effervescente de Moxon; Sirop de cuillebase; do. Pectoral balsamique; Bon Chocolat espagnol; Huile empyrumatique, excellent vermifuge pour les chevaux; Encre à marquer le linge; 3 barils Huile de palmachristi blanche 1ère. qualité; 10 do. Alun; 15 do. Sel d'Epsom; 25 do. do. de Glauber; Extrait d'Absynthe 1ère. qualité, &c. &c.

A. A. PEYCHAUD,
28 mars rue Royale, No. 123.

TRAITES sur New-York, à vendre par

JULES LE BLANC,
28 mars rue Royale, No. 103

UN jeune homme arrivé d'Angleterre et qui y a été employé pendant 8 ans, dans une maison de commerce, excellent teneur de livres et très bien recommandé dans cette ville, désire de l'emploi. S'adresser par lettre au No. 258, bureau de poste. 28 mars

Bottes pour le marché Mexicain.

LE soussigné vient de recevoir plusieurs caisses de Bottes convenables au marché mexicain; il offre de les vendre à bon marché.

AYER,
Rue de la Vieille-Levée, No. 40, près de la Maison blanc. 28 mars

AVIS.

LES Catholiques Romains de l'Eglise St. Louis ayant droit de voter, sont prévenus qu'une élection de neuf Marguilliers aura lieu le lundi, 7 avril prochain, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, pour remplacer MM. H. Pedesclaux, B. Montreuil, J. Bernadez, F. Labatut, J. M. Kennedy, W. P. C. Duplessis, J. L. Prévost, T. Mossy et E. Gaiennié dont le temps d'exercice expire.

La dite élection durera un seul jour conformément à l'acte de la législature approuvé le 6 mars 1830, et aura lieu dans une des maisons du Presbytère, face à la Place St. Antoine.

26 mars—11 Ch. EOLOT, *secrétaire.*

Compagnie d'Assurance d'Orléans,
24 Mars 1834.

A UNE assemblée des Directeurs de cette Institution, tenue le 22 du courant, un dividende de $25 par action a été déclaré pour les derniers six mois, lequel sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans, à partir du 5 avril prochain. Par ordre de la Direction,

27 mars—3 AUG. ST. MARTIN, sect.

AVIS D'EXECUTEURS.

LES créanciers de la succession de Martin Fierdebras, sont prévenus de présenter au soussigné, leurs réclamations dûment prouvées, &c., contre la dite succession sous 10 jours ou plus tard, afin de faire un tableau et une distribution des fonds entre les créanciers.

J. CULBERTSON,
25 mars—10 avocat de l'exécuteur.

TRAITES au Boston, à vendre par

LINCOLN & GREEN.
25 mars

PLANCHES DE CYPRE—6,000 pieds de planches, en débarquement et à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
25 mars No. 28, Nouvelle Levée.

SOPHAS.

LE soussigné annonce au public et à ses amis qu'il vient de recevoir du nord, plusieurs **JOLIS SOPHAS** faits dans le dernier goût, et parfaitement travaillés, qu'il offre à vendre à bon marché, dans son magasin de meubles, rue de Chartres, No. 118, entre St. Louis et Toulouse.

J. ROUSSEAU,
Ebéniste.
27 mars—5

A. LIAUTAUD se disposant à faire un voyage en Europe, vendra à très bons comptes, les marchandises suivantes ;

Indiennes françaises en couleur et demi deuil, Mousseline lame; Chinés Mousseline laine et Thibet; Mouchoirs batiste, Bas de laine noir et blanc; Bas fil d'Ecosse; Gants brodés en perle pour femmes; Gants assortis pour hommes; Cravattes de satin unis et à carreau; Mousselines à couleur; Ruban à cornage; Ridicules; Paraplines et Parasolles; Canézous en mousselines brodés, et en batist; Moutons pour hommes et pour femmes; Chassettes d'enfants; Soutiens satin en couleurs assorties, de fourres; Chapeaux de soie noir; Chapeaux pour femmes en Gros de Naples; do. à plumes pour toilette; Bandes Zéphir; Bourses assorties; Bandes à ceintures, Plumeaux Fleurs artificielles, Boîtes à ouvrage; Crème Georgienne pour le teint; Tableaux, Caisses en cuivre pour enfants, Graines de Jardinage, &c.

Sa demeure est rue Royale, No. 206. 27 mars—7

LA soussignée partant pour France dans les premiers jours de mai, prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler leurs comptes dans le plus bref délai, et celles auxquelles elle doit de se présenter pour être soldées.

Elle offre à vendre à l'amiable les esclaves suivans ;

PHEBEE, négresse américaine, de plus de 30 ans, bonne cuisinière.

MARIA, négresse, enfant de Phebee, âgée de 14 ans, couturière.

CAROLINE, négresse, enfant de Phebee, âgée d'environ 7 à 8 ans.

ZABETH, négresse, enfant de Phebee, âgée de 5 ans environ.

CHARLOTTE, négresse, âgée de 37 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et plissoise.

Ces domestiques sont excellents sujets, on ne les vend que pour cause de départ.

MIMI BOULARD,
17 mars—15 No. 31, rue du Quartier

AVIS—Le soussigné devant partir pour France du 5 au 10 avril prochain, invite les personnes qui lui doivent ainsi que celles auxquelles il peut devoir de vouloir bien régler leurs comptes dans le plus bref délai. Pendant son absence M. H. Gally sera chargé de sa procuration et M. Engelsheim du recouvrement de ses comptes.

21 mars—6 LOUIS GALLY.

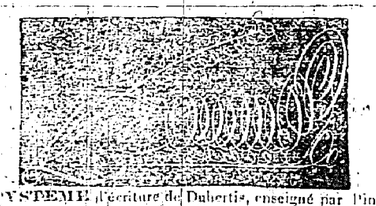

SYSTEME d'écriture de Dubertis, enseigné par l'inventeur, en 6 leçons d'une heure chaque... Au moyen de ce système, l'on parvient à écrire avec cette facilité et cette netteté qui est tellement essentielle dans tout ce que l'on fait ; on parvient aussi à se corriger des plus mauvaises habitudes qu'on pourrait avoir contractées, peu importe l'âge auquel on soit parvenu.

Le professeur garantit que l'élève apprendra à écrire en 6 leçons ; et en cas de non réussite, il donnera des leçons gratuites de surplus.

Il enseigne aussi dans 6 leçons, la sténographie sur un plan nouveau adopté par les rapporteurs Londres d'Edinbourg.

L'académie est au No. 43, rue du Camp, encoignure Gravier.

M. Dubertv, réitère ses remerciments aux habitans de la Nouvelle-Orléans et au public en général, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu et a l'honneur d'annoncer que, pendant le court séjour qu'il doit faire, encore, en cette ville, il continuera à donner des leçons.

Les Mardi, Jeudi et Samedi, sont consacrés aux dames depuis 10 heures jusqu'à 2. Les autres jours sont consacrés aux Messieurs depuis 5 jusqu'à 9 heures du soir.

22 mars

LAFAYETTE PORTER-HOUSE.

Rue Bienville, No. 21.

WEBB BAGNAL & WEBB tiennent constamment à leur établissement un assortiment de Bière, petite bière et cidre de New-York de première qualité, qu'ils offrent à vendre à bon marché.

☞ 300 grosses bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons, à vendre à bon marché,

28 février

TRAITES sur Paris et Marseille, à vendre par

JULES LE BLANC,
5 fév rue Royale, No. 103

CONFITURES FRAICHES DE LA HAVANE.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment de confitures fraiches de la Havane, en ligne directe, et consistant en Ananas, Limons, Citrons, Hicacos, Oranges, Gingembre, Goujaves et gelées, à vendre par douzaine, demi douzaine ou quinquan. Les détailans seront fournis à aussi bas prix qu'ils pourront s'en procurer par la quantité, directement de la Havane. S'adresser à

WM. SMITH,
Au magasin de graines, No. 85, rue de la Douane.
17 mars

VIN, BOUTEILLES &c. &c.

LE soussigné reçoit par le navire Henry, de Marseille, et offre à vendre les articles suivant :

400 barriques de Vin;
100 demi do. do.
360 caisses Vin Muscat;
200 paniers Bouteilles
500 paniers Huile d'Olive;
500 millieres de Bouchons;
100 paniers d'Anisette;
200 caisses Salaison assorties;
40 do. Vermicelle; 100 Jars à eau;

Aussi en magasin—16 demi pipes d'Eau de Vie Cognac, le tout ayant droit à l'exportation.

L. G. SASSINOT,
5 mars rue St. Louis, No. 90.

LA FRANCE LITTERAIRE.

RECUEIL des Essais et des recherches les plus remarquables, sur les sciences, la littérature et les arts, extrait des meilleurs ouvrages français.

La France Littéraire paraîtra en français tous les quinze jours, en un petit ouvrage contenant de 50 à 100 pages in 8o. à 4 piastres par an, abonnement payable d'avance. On souscrit chez

HENRY LAROCHE,
3 mars rue de Chartres, No. 164 N. Orléans.

BOURACHE—En débarquement du Sarah Parker, et à vendre par au No. 41, rue de la Levée, 20 caisses Bourache raffinée, s'adresser à

THOMSON & GRANT.

AVIS—Le soussigné devant partir pour France du 5 au 10 d'avril prochain, invite les personnes qui lui doivent ainsi que celles auxquelles il peut devoir de vouloir bien solder et régler leurs comptes dans le plus bref délai.

S. MITAUD,
22 mars—10,3ps rue St. Pierre, No. 94.

RECU par les navires Marengo et Mary & Harriet, et à vendre par les soussignés :

10 caisses Chapeaux gris et noirs français;
2 do. Mousseline Imprimée française;
1 do. Désindes français;
20 douz. Casquettes de chasse en coutil et en crin;
10 caisses Chaises françaises en paille et en crin;
1 do. Mouchoirs de batiste;
1 do. Bas de soie et fil d'Ecosse;
1 do. Bas d'enfants en coton;

Devant partir pour France le mois prochain, ils offrent ces marchandises à très bas prix.

BINOCHE FRERES,
encoig. St. Louis et Royale.

Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

LES Souscripteurs aux fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sont requis de transmettre leurs titres au bureau de M. P. Soulé, avocat, rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, afin que lesdits titres puissent être soumis aux conseillers légaux nommés par la Direction pour les examiner, et en faire leur rapport à la Banque, et que les hypothèques qui doivent garantir le paiement des *bonds* à émettre, soient immédiatement fournies.

Ceux des souscripteurs qui, à dater d'aujourd'hui, n'auront pas transmis leurs titres dans le délai de soixante jours (pour la ville) et quatre vingt-dix jours (pour la campagne), seront considérés comme renonçant aux droits et privilèges qui pourraient résulter de leur souscription.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1834.

Par ordre de la Direction,
21 mars—3m F. BARAT, secrétaire.

LEÇONS D'ECRITURES

Données au No. 48, rue du Canal

TP. & R. DOLBEAR informent respectueusement les personnes qui ont l'intention de prendre des leçons, de profiter du peu de temps qu'ils ont à rester en ville, attendu qu'ils partiront plutôt qu'ils le croyaient.

14 mars

DOYLE & MAY.

PEINTRES.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils ont transféré leur établissement du No. 77, au No. 45, de la rue de la Douane, tout près de la rue de Chartres, où ils continuent à exercer leur métier de leur profession, et ils espèrent par la prompte exécution des demandes qui leur sont faites, et leurs prix modérés, mériter la continuation de l'encouragement on public.

Ils exécutent parfaitement les ouvrages suivans et à prix modérés :

BOIS.	MARBRES.
Acajou, Chêne de toutes qualités,	Egyptien noir, &c.
Etable, œil d'oiseau,	Gravelle Canopie.
Bois de satin,	Ornement vert antique;
Racine d'érable,	Jaune,
Bois noirs,	Cordale de Darby et du Languedoc,
Rose, &c.	Marbre blanc italien,
Ebène,	de Sienne, Bretelles,
Ormeau,	Gris américain, &c.

Ce peut on voir des échantillons à leur établissement, où se trouvent toujours à vendre de l'huile, des vernis, du verre, &c.

12 mars

J. R. PUTNAM, *DENTISTE.*

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il demeure actuellement dans la maison récemment occupée par le docteur Ker, à l'encoignure des rues du Canal et Royale, où on pourra le trouver depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi, pour la remplacer des dents.

Il invite les personnes qui ont eu l'employer et le consulter, à venir chez lui, vu qu'il lui est impossible de sortir durant cette partie de la journée, excepté en cas d'indisposition, et il prie les personnes qui l'honorent de leur visite un salon distinct et séparé des appartements de sa famille, et on elles peuvent être traitées en partant pendant l'opération ou en attendant ses services s'il se trouvait occupé. Ses prix sont très modérés, comme l'usage dans sa profession et il n'en demandera que pour les personnes de moyens limités, et pour les personnes qui l'honorent de leur confiance, dans ce cas il fera une déduction raisonnable. N'ayant aucun aide et voulant toujours qu'on le trouve chez lui, il est évident qu'il ne peut tenir de comptes et collecter régulièrement ce qui lui est dû, il prie donc les personnes qui reçoivent ses services de vouloir bien régler au moins tout ou aussitôt qu'il le jugera convenable, plusieurs personnes étant obligées de se voir présenter des comptes pour des sommes qu'elles ont déjà payées, il espère que l'on sera ponctuel dans le cas donnés, ou qu'on l'avertira à temps, la négligence à cet égard pouvant être d'un grand inconvénient pour d'autres personnes, et lui causant toujours à lui même une perte de temps. Il prie les personnes qui lui doivent pour ses services rendus durant la dernière saison de vouloir bien venir régler leurs comptes.

10 m

LES soussignés ont reçu par le navire Marengo, les articles suivans :

Poudre sucre, racine de guimauve, de rhubarbe, de mauve, de coquelicot, de violettes, de bourbon, de rose de Provins; racine de bulach, racine de grenadier sauvage, racine de [illegible], racine de [illegible], sirop de violettes, de lierre, hydrolat de pulsatille, do. de fer; acetate de morphine, huile de croton, do. de pavot blanc; extrait de rafanelle, ulmaux garnus; tamis de [illegible], badges, &c.

P. ORIOL & CO,
21 mars rue Condé, vis-à-vis la rue Madison.

$100 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 22 du courant, un mulâtre âgé de 25 ans, nommé **ARMSTEAD**, mais généralement connu sous le nom de **WASHINGTON**, il a 5 pieds 10 pouces, américain, a une cicatrice au front et un air sournois quand on lui adresse la parole, parle français et anglais, sait lire et écrire. L'on suppose qu'il se tera passer pour libre.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas recevoir le dit mulâtre, ou ils seront poursuivis aux termes de la loi. La dite récompense de cent piastres sera donnée à quiconque arrêtera le dit mulâtre et le délivrera au soussigné, rue d'Orléans, ou à une des prisons de cet Etat.

25 mars—6t JOHN DAVIS.

LE soussigné désirerait trouver 8 ou 10 bucherons et il leur accordera de bons gages.

26 mars—6 JOHN DAVIS.

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés à celui qui ramènera aux soussignés, l'esclave NED, âgé d'environ 30 ans, jolie figure, peau rouge, taille au-dessous de la moyenne, ayant quelques glandes au cou. Quand il est parti marron (le 17 mars) il avait la jambe un anneau et une petite chaîne en fer.

20 m—3ps F. & W. DUBUYS.

$25 DE RECOMPENSE.

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre **JACQUES**, domestique et cocher, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces américains, parlant l'anglais et le français, il a une plaie à la jambe l'ayant en cassée, figure maigre; il avait sur lui un pantalon et habit de drap noir, un crêpe à son chapeau. S'adresser à MM.

28 déc—☞ FORSTALL & CO.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 9 du courant, la mulâtresse nommée JANE, âgée d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, (mesure américaine) elle a amené avec elle son enfant Emilie, âgée de 18 mois; Jane parle très bien l'anglais et le français.

La récompense ci-dessus mentionnée sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cet Etat, ou la conduira chez M. Charles Forstall, rue Dumaine, No. 25.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis conformément aux lois de cet Etat.

17 mars—10 VALSIN FORTIER.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée pour la découverte et l'appréhension des voleurs qui sont entrés forcément dans une maison, rue de la Douane, No. 116, dans la nuit du [illegible] et emportèrent un tiroir d'acajou, une quantité [illegible] paire de pince [illegible] plusieurs autres objets. Les cuillères étaient marquées M. E. W. Le tiroir qui contenait ces objets appartenait à un buffet et portait une loupe de verre fêlée.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque convaincra les susdits voleurs, ou une proportionnée pour tous renseignements qui pourront conduire à les découvrir.

M. WALTON'
23 déc—☞ rue de la Douane, nos. 12 et 14.

LES soussignés offrent à vendre : 500 livres de Salsapareille; 5 barils du Miel blanc; 15 caisses de Fruits de la Havane; 10 do. de Canton; 8 do. Sirop de calebasse; 2 do. Prunes en boîtes et en jarres; 4 do. Gomme arabique; 2 barils Graines d'oiseau; 100 caisses Sirops assortis; 200 do. do. de Limon; 100 do. do. Naturel; Peppermint en barils et par gallon; Stonghton's Bitters do.

H. BONNABEL & FRERES,
13 m pharmaciens, rue Tchoupitoulas.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Register des Testaments—Lundi, 31 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Panrice, les esclaves suivans, savoir :

Dinah, négresse âgée de 40 ans.
John, mulâtre âgé de 20 ans.
Mary, négresse âgée de 22 ans et son enfant Ellen, âgée de 7 ans.

Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés chez W. Christy, not. pub. aux frais des acquéreurs. 1 mars

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Register des Testaments.—Lundi 31 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Antoine Nivet Peablave ci-après décrit, savoir :

Joséphine, mulâtresse, âgé de 19 ans, domestique de maison, propre à tout, et bon sujet.

Conditions de la vente : Un quart comptant, et la balance, à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
28 fév *Register des Testament.*

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Louis T. Caire notaire public aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mercredi, 23 avril 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte des successions de Mathé Firmin Perreault, et Hortense Matté alias Toutant, veuve de Firmin Perreault, h. c. l., les esclaves et la propriété ci-après décrits, savoir :

ESCLAVE.

Julie, négresse américaine, âgée de 30 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière.

Jenny, négresse américaine, âgée de 16 ans, gardienne d'enfans.

PROPRIETE FONCIERE.

Un demi Terrain, situé au nouveau faubourg Marigny, près de cette ville, désigné sur le plan du dit faubourg, comme faisant partie du lot No. 304, dans Pilot No. 32, le dit demi-terrain [illegible] 30 pieds de face à la rue Bagatelle, entre les rues Morales et Grophart, sur 120 de profondeur, le tout d'un côté par le lot No. 303 et de l'autre partie du dit lot No. 301.

Conditions de la vente : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale, les billets devront être divisés par coupons.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Jeudi, 3 avril prochain, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente dans la rue Conti, No. 11, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu Jean Sibon.

Conditions : comptant. Par ordre de la cour,
Jugeotte de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

LACOSTE partant pour France, offre à vendre à des conditions avantageuses, des marchandises reçues par le navire Mary & Harriet, du Havre, consistant en : Souliers pour femmes et enfants, Mouchoirs tout parfait, Gants de peaux rodés et broyeux; Gants fil d'Ecosse à dentelle unis et brodés, pour hommes et hommes; Bas de femme et enfant, broché en fil d'Ecosse; Alpaga, Peignes écaille à nœud, Bagnette et Rouleaux; Peignes en corne à dos de chamois; Boutons en jet et autres tout nouveau, Bretelles en coton et en gomme élastique; Devil, Bas à Côte en coton blanc; Cravattes nouvelles; Chales, Tabac, Hermali et Crépons noir; Bonnets de soie noir, Parapluies de 28 à 34 pouces, qualité supérieure; Cuir de vaches nouveau; Gants, Mouchoirs en Madras, broches à vignettes et à bandes; Bonnets d'enfans brodés en Batiste, Cols rouge sans satinette bordé, Diamanté et Cotton coupé et assorties; Gants sans pouce ordonnances, noir et en couleur, Bas de Satins Nos. 1 1-2, 2, 3, 4, Rouges et Lacets en fil Nos. assorties; Plumeaux, Dez à coudre et Verdusoes de Boulard. Ces marchandises sont offertes en vente chez MM. Binoche frères, à l'encoignure des rues Royale et St. Louis. 25 mars—6

MME. FANNY FRYER, a l'honneur d'informer aux Dames que, voulant partir pour la France et ne pouvoir plus tenir magasin, elle offre à vendre toute espèce de marchandises à bas prix, telles que : Soies, Foulards, Mousseline blanche, Indiennes, Mousselines tentes, Flanelles [illegible] et [illegible] Rideaux [illegible] Le magasin est [illegible] et [illegible] en vente le 26 courant.

25 mars

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Ville-Orléans et Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie qu'une élection aura lieu le 1er du courant, pour [illegible] trois directeurs, en place de ceux dont les pouvoirs expirent à la compagnie, mardi, le 1er. d'avril de 9 à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre du président,
F. GENNIN, sec.

Bureau de la Compagnie du Carrollton à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de la dite compagnie, qu'il aura lieu une élection pour trois directeurs en place de ceux dont les pouvoirs expirent à la Banque et Canal, qui passés par action, en cas une balance du montant de leurs souscriptions.

Par ordre de la Charte, les souscripteurs qui manqueront de payer ce solde, le versé dans les dix jours suivans, perdront en profit de la compagnie, les actions sur lesquelles le paiement aura été refusé, et les paiements de la [illegible]

Par ordre de la Direction,
21 fév L. F. GENERES, secrétaire.

AVIS
AUX AMATEURS D'ORNITHOLOGIE
ET AUX CURIEUX.

LEBRETON, *Naturaliste* et professeur d'*Ornithologie*, arrivant du Mexique, a l'honneur d'annoncer aux habitans de cette ville, qu'il a apporté une superbe collection de ce qui existe de plus rare et plus beau dans le grand nombre d'*Oiseaux* et d'*Insectes* de diverses espèces, tous soigneusement empaillés, arangés en groupes, ou isolés, et placés avec goût sur des pots-à-fleurs. Il offre le tout à la curiosité des connaisseurs et du public en général, qui apprécieront la peine qu'il s'est donné pour se procurer ces différens sujets, qu'il vendra à des prix modérés.

Il est porteur de certificats des autorités de Rouen, sa patrie, attestant ses connaissances pour dépouiller, monter et empailler les *Oiseaux* et *Quadrupèdes*, en conservant leurs couleurs naturelles et en les préservant pendant de longues années.

Devant rester quelques mois dans ce pays, il donnera des leçons d'Ornithologie, à ceux qui désireraient s'instruire dans cette partie, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi ; à sa demeure, rue St-Pierre, No. 139, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 mars—4

CHAPEAUX
SOULIERS & BOTTES,
A L'ENSEIGNE DES
DEUX BOTTES D'OR.
Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et leurs connaissances, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment de Chapeaux, Bottes, Brodequins et Souliers, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés en gros et en tail.

14 mars—a WM. HOLMES & CO.

A VENDRE—Tabac de Natchitoches, en carrottes de 4 et 10 livres, en gros et en détail. S'adresser à

P. DUBERTRAND,
25 mars rue St. Louis, No. 128

RECU par le navire Créole, venant du Havre, et à vendre par Alex. Paya, rue de Chartres, No. 132, 150 Chapeaux de soie français, 1ère. qualité et au dernier genre. 12 mars

Magasins d'articles nouveaux de Paris.

Rue de Chartres, No. 189.

ALEXANDRE PAYA, se disposant à partir pour Paris, offre à vendre à des prix modérés, un joli assortiment de librairie, littérature, romans nouveaux, pièces de théâtre, &c., parfumerie fine, bijouterie en or et dorée, montres de Lépine, pour hommes et pour femmes, tableaux à l'huile, gravures et lithographies en tout genre, parapluies fins, cannes à épée, à poignard et de fantaisie, pistolets d'arçon et de poche, coutellerie fine, couteaux-poignard, et poignards à gaîne, gants en soie et en fil d'écosse, cravattes noires en gros grains et satin, cols d'été en couleur et blancs, chemises en toile en percale et guingant, casquettes, portefeuilles, brosses à tête, pour habit, &c., flambeaux en bronze et plaqués, papier à lettres fins et divers articles de bureaux, fusils et ustensiles de chasse, pianos à musique, belles guitares, et [illegible] 8 mars

AUX ENTREPRENEURS.

LE soussigné vient de recevoir sur la Levée, une quantité de Pierres grès pour seuils, linteaux et pour toutes sortes d'ouvrages de construction, qu'il a à vendre à des prix raisonnables.

Il a également fait un arrangement avec le propriétaire une carrière qui a un grand établissement à vapeur pour scier les pierres. On doit lui délivrer les pierres sous un mois d'ordre ce qui le mettra à même d'avoir constamment à vendre une grande quantité de toutes espèces de pierres de construction. Pour voir les échantillons des pierres et de leur exécution, s'adresser à son établissement rue Royale, No. 202. S. LENKINS,

N. B. Il place les grilles et les dessus de cheminée construit les tombes et grave les inscriptions, le tout exécuté avec goût. 25 jan—a S. L.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A Milne vs. M. Muniuse.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 5 avril, à heures de l'après-midi, le contenu d'un magasin de comestibles, situé en face du Bassin Carondelet. Saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions comptant.

24 mars B. BEAUREGARD, marshal

David, Miller vs. J. G. Doughty, propriétaire de la goelette Henrietta.

EN vertu d'un ordre de saisi et vente à moi adressé par l'hon. Chs. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans j'exposerai en vente publique à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le lundi, 28 avril 1834, à midi,

La goélette **HENRIETTA**, ses agrès, et apparaux, maintenant amarrée